



Notes de la séance du Conseil des établissements lausannois

jeudi 2 novembre 2023 à 19h30

Salle du Conseil Communal, Lausanne

Président : M. **Payot** David, Conseiller municipal

Vice-président : M. **Beaud** Valéry, conseiller communal

Présent·e·s : M^{mes} **Bloch** Ania, **Breguet** Zohrat, **Burnand** Muriel, **Campos** Laëtitia, **Carion** Carolina, **De Vitis** Teresa, **Deshayes** Raphaëlle, **Dötlinger** Katarzyna, **Edenhofer** Kristel, **Favre** Virginie, **Guinand** Corinne, **Gygax Jabaudon** Valérie, **Jorissen Rosset** Ingrid, **Kazanciyan** Romina, **Kufrin** Sirilada, **Lopez** Amaya, **Mori** Patricia, **Pequignot** Karina, **Perrenoud** Emilie, **Reynard Gaspoz** Nicole, **Richard-de-Paolis** Paola, **Riesen** Sophie, **Schaffer** Clara, **Tashi** Emirjeta, **Terribilini** Martine, **Torras** Morgane, **Veuthey** Flora, **Weber** Cindy, **Zyrd Centelighe** Claude.

MM. **Fidalgo** Yves, **Dezuari** Olivier, **Fremaux** Nicolas, **Gafner** Oleg, **Gratzl** Jérôme, **Hofstetter** Philippe, **Jaquenoud** Antoine, **Kamenica** Musa, **Kupferschmid** Fabien, **Mechineau** Thomas, **Pupet** Patrick, **Radiguet** Gwen, **Schaefer** Julien, **Schmutz** Pascal, **Theurillat** Aurélien.

Excusé·e·s : M^{mes} **Bérard** Marlène, **Biollay Kennedy** Véronique, **Celik** Deria, **Cheseaux** Nathalie, **Chevalier** Catherine, **Corajoud** Caroline, **Costa-Rubin** Isabelle, **Dind** Céline, **Grandjean Lüthi** Floriane, **Marquis** Eleonore, **Martini** Noémie, **Nikles** Floriane, **Piron** Françoise, **Pollin** Monica, **Raboud** Agathe, **Richoz** Viviane, **Roch** Karine, **Schaller** Marjorie, **Wrobleski** Sophie, **Zecca** Manon.

MM. **Bittar** Jean-Paul, **Friderici** Vincent, **Laisne** Emmanuel, **Marmy** Olivier, **Miranda** Rui, **Nater** Sébastien, **Novello** Eric, **Sax** Xavier, **Vikrin Talla** Serge, **Weber** Guillaume, **Yemane** Samson.

SEP : M^{mes} **de Kerchove** Barbara, cheffe de service, **De Pietro** Fabienne, **Schneider** Marie

1. Ouverture de la séance et accueil

M. Payot salue l'assemblée, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, remercie les participant·e·s et excuse les personnes absentes. Un moment convivial a été organisé avant la séance dans le cadre de l'exposition *Plan Climat* au Forum de l'Hôtel de Ville, avec des visites guidées et un apéritif pour les membres du CEL.

M. Payot se réjouit que l'équipe de la CRL (conférence des directrices et directeurs d'établissement lausannois) n'ait pas changé et que tout se passe bien dans tous les établissements, avec une bonne entente et une volonté d'avancer.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du dernier PV (01.06.2023)

Le procès-verbal est adopté.

4. Informations générales sur les écoles lausannoises

Informations générales sur les écoles lausannoises

- Nouvelles de la CRL (Conférence des directrices et directeurs lausannois·e·s)

Mme Claude Zryd : il y a plus de 14'000 élèves à Lausanne. Les directions ont du plaisir à prendre soin des enfants.

130 nouveaux élèves en début d'année et ce nombre va encore grossir avec l'ouverture de l'école des Plaines-du-Loup en lien avec le nouveau quartier. Les familles sont entendues s'il y a un déménagement d'un quartier à l'autre, par les directions d'établissement.

Il est apparu de nouveaux jeux dangereux (défis sur les réseaux sociaux) : une attention particulière est donnée par les directions pour surveiller les élèves du secondaire en faisant de la prévention, en ayant des discussions, ceci en collaboration avec le service santé et prévention de la Ville de Lausanne.

- Rentrée scolaire et parascolaire 2023 : constructions, rénovations, affichage numérique frontal (AFN), politique des préaux scolaires :

Madame de Kerchove présente des images et commente le PPT.

Pour le parascolaire, il y a plus de 300 places en plus (surtout pour les 7-8P). Le rapprochement entre les APEMS et les DAC est maintenant en place pour une amélioration de la journée de l'enfant hors de l'école, en fonction de ses intérêts.

Des brochures ont été éditées pour expliquer ce que sont les DAC et le parascolaire. Elles figurent en pdf sur le site de la Ville et le SEP peut envoyer par poste des versions papier, sur demande.

Un membre demande alors pourquoi il y a encore une liste d'attente. La Municipalité a la volonté de placer la petite centaine d'enfants qui ne sont pas pris en charge, et les mois de septembre et octobre voient souvent fluctuer la demande. Les choses se décanteront à la rentrée des prochaines vacances scolaires.

- Constructions, rénovations, affichage numérique frontal (ANF)

Aux Bergières, une nouvelle salle pour les cours de cuisine a été créée et les lampes de la salle de gym ont été remplacées par du LED. Des LED sont aussi installées à St-Roch et à Coteau-Fleuri.

A Vieux Moulin, la salle des maitres a été agrandie.

Petits travaux de toiture et d'étanchéité à Tivoli et rénovation de la piscine de Grand-Vennes, etc.

Préaux : mise en lien avec le plan climat, Mme De Pietro parle de la démarche participative mise en place avec chaque projet de réaménagement.

Au sujet des préaux, il est relevé qu'à Entre-Bois les élèves ont eu très chaud cet été, le soleil tape et il n'y a quasiment pas d'arbre dans la cour de récré. Le SEP a un contact avec le SPADOM et nous confirmons qu'il y a une volonté de végétaliser ce préau. Mme De Pietro se tient à disposition pour répondre aux questions liées aux préaux.

- Service de psychologie scolaire :

Bonne nouvelle, le Canton a renforcé la dotation des EPT cantonaux pour les PPLS et cela concerne la Commune de Lausanne qui attend la validation du budget cantonal pour engager 6 à 7 nouvelles personnes en 2024.

Il faudra répartir ces personnes sur l'ensemble des collèges qui ont été identifiés. On a tenu en compte des besoins en fonction du nombre d'élèves mais aussi du taux d'activité des collaborateurs/trices en place. Il faut jouer avec les EPT et limiter les déplacements des employé·e·s d'une école à l'autre. La mise en œuvre est sensible, il faudra entendre le personnel du service et composer avec les besoins de l'école et des élèves.

5. Nouvelles des commissions (CET)

a. Identité graphique

M. Fidalgo, de l'Agence Plates-Bandes a présenté plusieurs propositions de logs. Le but du travail effectué est d'avoir des outils communs, faciles à utiliser, déclinables dans le temps et reconnaissable au premier coup d'œil. C'est la coordination des Président-e-s qui a choisi l'option finale. Les Commissions d'établissement s'appellent dorénavant CET et non plus COMET.

M. Fidalgo présente le projet final et les outils du graphisme pour que les membres s'approprient les supports. Un mode d'emploi sera envoyé à tous les Bureaux des CET. Des beach flags ont également commandé et les CET pourront les emprunter sur demande.

Madame De Pietro présente le dossier partagé afin que tout le monde puisse y puiser les modèles de logos et y stocker des documents.

Monsieur Fidalgo est applaudi et remercié par l'assemblée pour le travail accompli.

b. GT Horaires : cahier des charges et méthodologie

A la suite d'un postulat au Conseil communal et d'une réflexion du Service des écoles et du parascolaire, il paraît évident que les horaires des cours doivent être mis en réflexion pour les élèves du secondaire.

La coordination des Président-e-s a décidé de créer un GT pluridisciplinaire, présidé par Mme Deshayes, en collaboration avec les directions d'établissement. L'idée est de faire un état des lieux des contraintes et des besoins (locaux, parascolaire), étudier les recherches scientifiques chronobiologiques et voir ce qui se fait dans d'autres communes.

La seconde étape sera de proposer des scénarii et de les évaluer. Un rapport sera rédigé pour la Municipalité avec des propositions concrètes.

Le CEL peut valider les horaires scolaires, la dernière validation datant de 2011 ou 2012.

Un membre se demande quand la journée continue de l'écolier va être enfin mise en place à Lausanne, suite à la votation populaire qui avait reçu une grande majorité de soutien.

Mme de Kerchove répond que la continuité de la journée de l'écolier signifie qu'il doit y avoir une prise en charge de 7h à 18h, et à Lausanne, cela est réalisé. Mais pas encore l'école à journée continue, c'est en réflexion.

c. Autres points : Quarto, GT fêtes scolaires, budget

Proposition de la Coordination des Président-e-s : inviter l'APE-Vaud (projet Quarto) pour des échanges sur ce sujet lors de leur prochaine séance.

Création d'un GT « fêtes scolaires » : ces journées doivent être repensées en fonction du dérèglement climatique (fortes chaleurs en juin/juillet). Deux parents sont demandés pour représenter les CET dans ce groupe de travail.

Un postulat a été déposé au Conseil communal par M. Gafner : « Soigner l'épidémie d'éponymies ». La différence entre Etablissements et collèges est souvent source de confusion et d'ambiguïté. Les CET seront sollicitée pour cette réflexion. A suivre.

Déjà un échancier ? Les CET bénéficieront d'un cahier des charges complet lié aux contraintes du Canton. Le Canton a donné son accord pour commencer ce projet. Chaque commission doit se demander si elle veut envoyer des propositions. Les CET sont déjà proactives mais dans le calendrier, ce sera un sujet de 2024. En accord avec les directions d'établissements, il sera laissé aux CET le soin d'empoigner le sujet jusqu'en décembre 2024. Il est proposé de faire le lien avec les conseils des élèves.

d. Nouveaux projets des CET

Beaulieu :

Boite à livres. Café parents : arrivée de trois nouveaux parents. Atelier de bombes à graines.

Coteau-Fleuri :

Depuis juin, en collaboration avec Lausanne Nord Academy (foot), tournoi dans les classes de Coteau-Fleuri.

Stand à la rentrée : recrutement de parents. Assemblée des parents et balade des 6 collèges avec apéritif.

Sécurité sur chemin de l'école. Distribution de brochures à Coteau-Fleuri et Petits-cailloux et recensement des demandes des parents.

Liens avec la nouvelle Association *Paysage éducatif de Coteau-Fleuri* porté par un membre de la CET.

Entre-Bois :

Deux projets en novembre : la journée *Kapla* et le marché aux jouets. Les enfants vendent leurs jouets et il y a des stands de cuisines du monde. Les six collèges sont représentés par un arc en ciel sur les flyers.

Floréal :

Depuis la rentrée, il y a eu le pique-nique des familles sur la place de Milan qui a rencontré un vif succès. Plus de 500 badges ont été distribués aux enfants pour aller expérimenter les jeux qui étaient organisés.

Fin septembre a eu lieu l'Assemblée des parents, avec deux nouveaux parents élus. 5 collèges sur 7 sont représentés par les parents à la CET de Floréal.

La CET continue à travailler sur la visibilité de la Commission et collabore au projet de réaménagement du préau de Montoie.

La Sallaz :

Il y a eu la visite des futurs 1P qui est toujours très chouette. La CET va participer à l'organisation des chantées de Noël ; à l'organisation de la soirée des parents sur les écrans et va organiser une balade entre les différents collèges de l'établissement. Le quart parents étant complet, il va être organisé une assemblée des parents.

Mon-Repos :

L'Assemblée parents a été un succès, avec des parents intéressés à intégrer la commission. La présentation des projets de l'école était très intéressante.

Une membre de la CET a fabriqué un bar à sirop qu'elle prête volontiers aux autres CET sur demande.

De plus, le Café-parents a également rencontré un beau succès avec beaucoup d'échanges.

Pierrefleur :

La CET a organisé un pique-nique à l'école (voir PPT) qui a eu du succès. La Commission a créé des petites vidéos sur la problématique de la sécurité routière/sécurité sur le chemin de l'école. Avec l'ouverture de l'école des Plaines-du-Loup, on découvre des passages piétons dangereux qui sont en train d'être répertoriés.

Prélaz :

Trois projets ont eu lieu :

1. Un repas de fin d'année scolaire dans le préau du collège de Prélaz (repas canadien) qui a rencontré un grand succès.
2. La boîte à livre du collège de Provence est bien utilisée, la CET est ravie et va en créer une seconde à Valency en collaboration avec le C-FOR de la Ville de Lausanne.
3. La CET organisera une fête « marché de Noël », et pour les classes qui le souhaitent, organisera une fête de fin d'année scolaire à l'été 2024.

La CET est en réflexion pour l'aménagement du grand préau de Prélaz.

Bergières :

La placette des Bergières a été arborée. Il y a un GT pour l'aménagement des extérieurs du collège.

Soirée vision d'avenir va être revue pour faire au printemps 2024

Remise à plat car il y a de nouveaux membres et des départs prévus.

Belvédère :

M. Jaquenoud diffuse une vidéo très sympa. Merci à M. Equey.

Elysée : pas de représentation ce jour.

Villamont :

Brainstorming pour rebondir en 2024. La soirée Visons d'avenir n'a pas bien fonctionné. Il faudrait changer la formule et l'inscrire sur le temps de l'école.
150 ans du collège de St-Roch : anniversaire en octobre 2024.

Isabelle-de-Montolieu :

Soirée des futurs 7P. 70 parents environ.
Organisation d'un Salon des métiers au sein de l'école.
Préaux verts : la CET intègre les PSPS à la réflexion et feront boucle avec Mme de Pietro.

C.-F. Ramuz :

Capsules multilingues.
Soirée pour les parents *Sexpose* à rééditer.
Réflexion sur l'arborisation des préaux.
Tradition de la soirée d'accueil des futurs 7P et leurs parents. A faire aussi avec les 9S?

Béthusy :

Visite des 7P organisée cette fois le dernier vendredi avant la rentrée scolaire.
Toujours un grand succès.
Année de jachère entre rentrée 2023 et 2024. Repourvu le quart parental, super.
Le quart associatif est déplumé. La CET va continuer à chercher.
Projet d'associer les technologies, sciences de l'information et durabilité pour les élèves.

6. Octroi des deux demi-journées de congé en 2024 (décision complémentaire)

Mme de Kerchove indique que d'après les retours reçus à ce sujet en lien avec la loi scolaire, *en principe, il n'est pas accordé de congé immédiatement avant ou après les vacances*. Ainsi on ne peut pas donner un congé juste avant les vacances.

La proposition de la coordination des Président·e·s est d'annuler la 2^e demi-journée de congé. Et la coordination reprendra le sujet afin de proposer une règle pluriannuelle pour ces deux-demi-journées de congé que peut accorder le CEL aux élèves lausannois.

L'assemblée vote et approuve.

Décision :

Pour 2024, le CEL octroie la demi-journée de congé suivante :

Mercredi matin 1^{er} mai 2024. La deuxième 2^e demi-journée de congé est abandonnée.

7. Prochaine séance du CEL

Deux dates sont proposées.

Décision : jeudi 6 juin 2024.

8. Divers et propositions individuelles

Voir PPT.

M. Payot indique que le Service des écoles et du parascolaire (SEP) a réalisé des brochures sur le parascolaire et les DAC, ainsi et de nouveaux flyers pour le Pédibus.

Il est relevé que les Président·e·s sont satisfait·e·s de pouvoir amener des discussions des CET aux séances de coordination des Président·e·s. Il a ainsi été discuté des CHF 3'000.- à distribuer entre les CET pour des plus gros projets ponctuels.

M. Payot clôt la séance et remercie l'assemblée.

Clôture de la séance à 21h05.